

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022



MOT DES RESPONSABLES DE POSTES



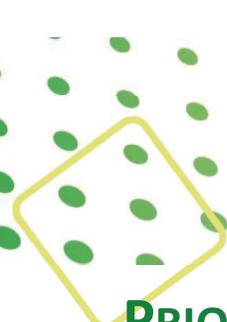
C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel d'activités du poste de la MRC du Fjord-du-Saguenay de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2021-2022. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Sergent Jacques Godin
Responsable de poste
MRC du Fjord-du-Saguenay poste principal

Sergent Michel Morency
Responsable de poste
MRC du Fjord-du-Saguenay poste auxiliaire



PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2021-2022 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Appliquer le modèle de police de proximité

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Intervenir auprès de la clientèle jeunesse et de la clientèle aînée.	Des interventions sont réalisées au quotidien par nos patrouilleurs. Des outils ont été développés pour aider nos agents et bonifier le service à la clientèle. Des activités de prévention sont dispensées conjointement par la policière intervenante en milieu scolaire et communautaire et les patrouilleurs.	45
Développer des partenariats en communautaire.	La policière intervenante en milieu scolaire et communautaire fait partie de différents comités et tables de concertation.	7
Effectuer une présence aux événements communautaires et sportifs.	Les agents et la policière intervenante en milieu scolaire et communautaire ont participé aux différents événements organisés sur le territoire de la MRC.	8

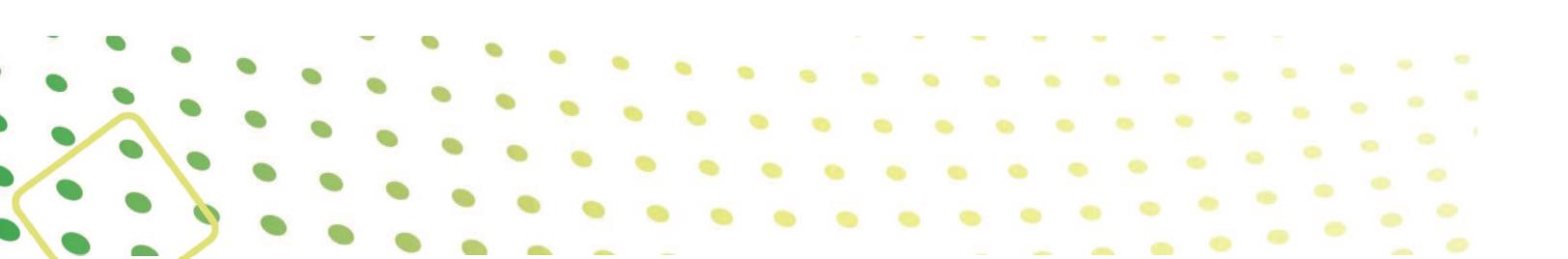
Priorité 2 : Intervenir en matière de sécurité routière

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Intervenir au quotidien pour contrer l'alcool et la drogue au volant.	Des opérations au quotidien et lors des festivités sont réalisées par les patrouilleurs. Des barrages routiers pour contrer l'alcool et la drogue au volant sont effectués durant l'année.	42
Intervenir au quotidien pour contrer la vitesse excessive, l'utilisation du cellulaire au volant ainsi que pour le non-port de la ceinture de sécurité.	Des opérations actives sont menées par les patrouilleurs ainsi que les membres de l'équipe multidisciplinaire, principalement pour le contrôle de la vitesse, le non-port de la ceinture et de l'utilisation du cellulaire au volant.	1 460

Priorité 3 : Intervenir en regard à la criminalité présente sur le territoire

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Intervenir en matière de lutte aux stupéfiants sur l'ensemble du territoire.	Les interventions des agents patrouilleurs sont orientées vers les endroits de consommation et de trafic de stupéfiants. Des arrestations et perquisitions sont fréquemment réalisées.	11
Effectuer une cueillette de renseignements criminels.	Les agents patrouilleurs contribuent à la cueillette de renseignements lors de leurs patrouilles quotidiennes.	34

² Des moyens de sensibilisation des membres ont eu lieu dans le passé et ont pris fin en septembre 2017. Bien que lors des moyens de sensibilisation, les activités policières aient été réalisées sur le terrain et colligées par une méthode alternative, la comparaison des statistiques de poste avec le rapport annuel de l'année 2017-2018 doit être faite avec prudence.



DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

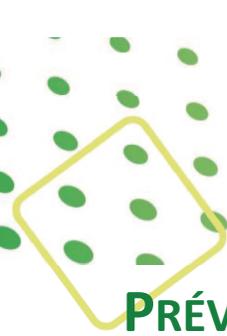
DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES	Nb REQUÊTES
Méfaits à la bibliothèque à Saint-Honoré.	C	Plusieurs patrouilles préventives effectuées auprès des jeunes.	11
Requête en sécurité routière à l'effet que les véhicules roulent à haute vitesse sur la rue Madoc à Saint-Honoré sur l'heure de pointe.	C	Des opérations de surveillance ont été effectuées. Vingt-trois constats de vitesse ont été remis ainsi que neuf avertissements.	7
Requête en sécurité routière à l'effet que les véhicules roulent à haute vitesse dans le Rang Saint-Marc O à Saint-Honoré.	C	Des patrouilles ont été effectuées à l'endroit problématique. Deux constats de vitesse ont été remis.	5
Requête sur des vols et méfaits perpétrés à Saint-Honoré.	C	Des patrouilles de surveillance ont été effectuées dans les différents secteurs.	13
Requête en sécurité routière pour excès de vitesse la nuit sur le Boul. Martel à Saint-Honoré.	C	Des opérations de vitesse ont été effectuées sur le Boul. Martel.	10

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.



PRÉVENTION

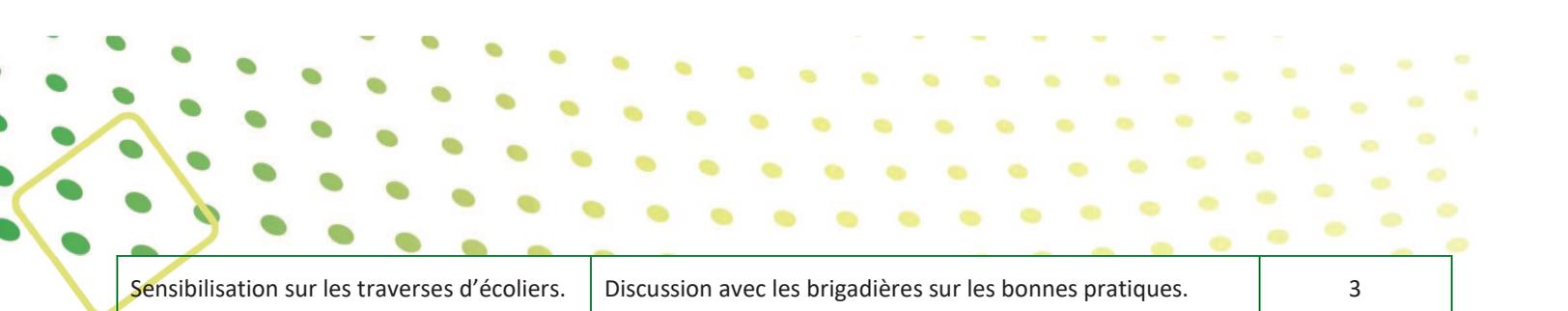
Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Présence « Zone scolaire ».	Conseils de préventions sur l'immobilisation des automobilistes aux endroits interdits et non-respect par les élèves de la zone des autobus, donnés aux parents des élèves de l'école Jean-Fortin à Saint-Honoré.	1
Programme « Mission Sécuri-T ».	Conférence de prévention et sur les conséquences possibles en lien avec les thématiques suivantes : l'intimidation, Internet et les médias sociaux, les relations amoureuses et le sextage. Présenté à 77 élèves de niveau primaire.	8
Présentation de l'atelier « Gang de choix ».	Cet atelier consiste à informer les jeunes sur les conséquences légales de certaines actions afin de les guider dans leurs choix. Présentations faites à 116 étudiants d'écoles secondaires.	9
Programme « Mission Techno-Logique ».	Présentation sur l'utilisation des médias sociaux et des jeux en ligne et sensibilisation aux répercussions que peut avoir la divulgation de renseignements personnels à 50 étudiants de niveau secondaire.	1
Conférence « Alcool-drogue ».	Conférence sur les capacités affaiblies par l'alcool et la drogue au volant, diffusée à 110 étudiants de la polyvalente Fréchette et de la polyvalente de L'Anse-Saint-Jean.	6
Conférences sur les effets de la consommation des drogues sur le cerveau.	Conférences données conjointement avec une neuropsychologue à 60 élèves de la Polyvalente Fréchette.	4
Distribution d'affiches sur la réglementation en scooter.	Les affiches ont été remises à la polyvalente Fréchette, à la maison des jeunes de Saint-Honoré ainsi qu'à la municipalité de Saint-Honoré.	3
Activité de prévention « Violence ».	En compagnie de la travailleuse sociale, rencontre des élèves de 6 ^e année de l'école La Source suite à certaines problématiques de violence.	1
Clinique Siège d'auto.	Clinique donnée au service de garde de l'école de Saint-David-de-Falardeau.	1
Sensibilisation des vols dans les écoles.	Sensibilisation auprès d'élèves de l'école Mont-Valin en collaboration avec l'enseignante et le directeur de l'école.	1
Activité « Génivélo ».	Activité sur la sécurité à vélo présentée auprès de 70 jeunes dans les différents camps de jour de la MRC.	5
Programme de sensibilisation à la sécurité nautique.	Activité présentée à Saint-Charles-de-Bourget, Saint-Félix - d'Otis et L'Anse-Saint-Jean.	3
Remise silhouette Kalitec.	Silhouette d'un enfant apposé au bord du chemin afin de conscientiser les automobilistes et les inciter à ralentir dans les zones névralgiques fréquentées par les enfants.	4
Activités de prévention pour la rentrée scolaire.	Activité de visibilité et de prévention auprès des élèves, des parents et du personnel scolaire lors de la rentrée scolaire.	6



Sensibilisation sur les traverses d'écoliers.	Discussion avec les brigadières sur les bonnes pratiques.	3
Rencontre de Direction d'école.	Rencontre de la direction de l'école Saint-Félix en lien avec une problématique de méfaits dans la cour extérieure de l'école.	2
Rencontre de prévention sur l'adoption de comportements sécuritaires lors de l'Halloween.	Remise de brassards d'Halloween et de documentation « conseils de sécurité » aux écoles primaires de la MRC.	2
Présentation du programme « <i>Axelle et Pitchouf</i> ».	Outil éducatif qui vise à sensibiliser les enfants de 5 à 8 ans à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements, à pied ou en autobus scolaire. Présenté à 130 élèves de première année.	5

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

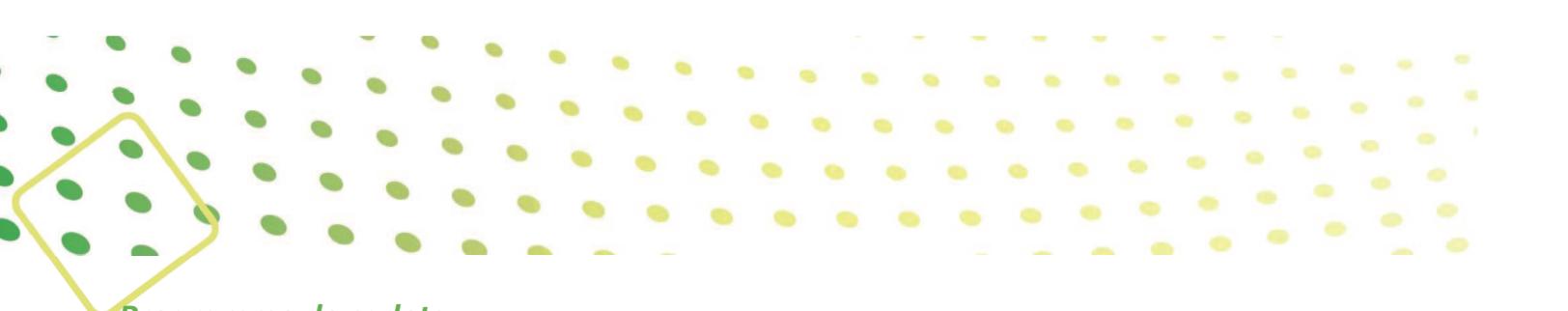
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Communication avec les maires, DG et élus des municipalités.	Les parrains et marraines des municipalités ont effectué des rencontres et des échanges avec les maires/mairettes et les directeurs généraux de l'ensemble des municipalités de la MRC.	79
Communication avec les acteurs clés des services municipaux.	Échanges de courtoisie, identification, suivi et résolution de diverses problématiques vécues par les municipalités.	16
Communication avec les acteurs clés du milieu scolaire.	Échanges de courtoisie, identification, suivi et résolution de diverses problématiques vécues par le milieu scolaire.	52
Communication avec les acteurs clés du milieu de la santé.	Échanges de courtoisie et participation à des comités avec les différents acteurs clés du milieu de la santé.	2
Communication avec les acteurs clés du milieu communautaire et des affaires.	Participation à des comités avec les différents organismes communautaires.	11
Communication avec les partenaires en sécurité publique.	Participation à des réunions avec des partenaires sur différentes problématiques pour arrimage en sécurité publique.	5

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Aucune ASRP pour cette année



Programme de cadets

Le Programme de cadets fait partie intégrante de l'offre de service de la Sûreté. Basé sur le modèle de la police de proximité, il met en avant le rapprochement avec la population dans le développement et le maintien d'un milieu de vie sûr et paisible. Ceci permet d'assurer une présence supplémentaire de la Sûreté pendant la période estivale, tout en favorisant la proximité avec les citoyens.

Les responsables de poste, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en indiquant leurs besoins et en ciblant les endroits où la présence de ceux-ci serait la plus bénéfique.

Voici les principales activités qui ont été effectuées par les cadets au cours de la dernière année.

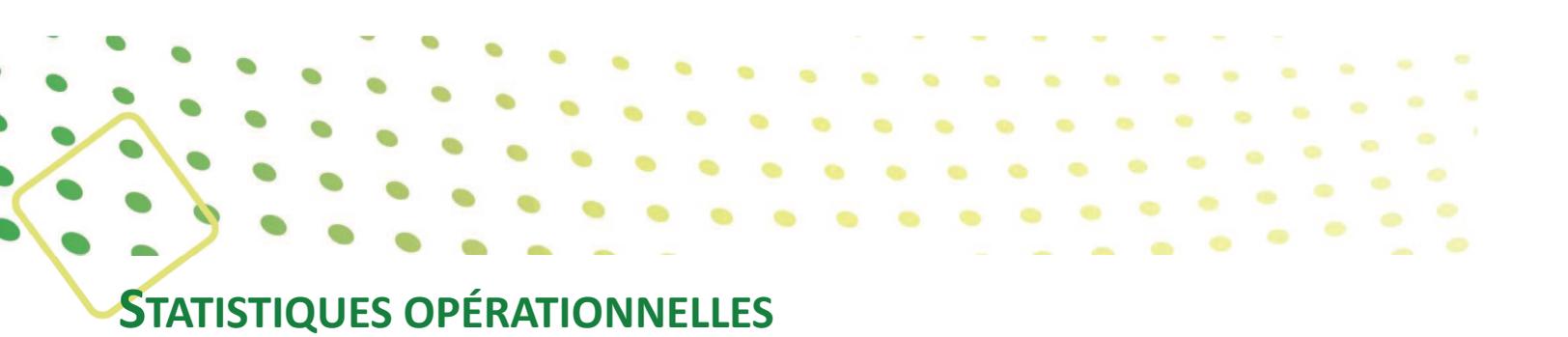
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Surveillance à pied et à vélo dans les parcs, « skatepark », marinas, pistes cyclables et quartiers.	Plusieurs sorties ont été effectuées permettant d'aller rencontrer les citoyens.	65
Participations aux festivités.	Participation à différentes activités et festivals organisés dans les municipalités.	7
Rencontre des partenaires	Rencontre des directions générales, des maires/mairessees et autres acteurs clés des municipalités de la MRC. Présentation des services offerts par le programme cadet et discussions des festivités de l'été ainsi que de problématiques particulières.	26
Participations à des programmes de prévention.	Présence lors de la présentation d'une partie des Canadiens au Ciné-Parc afin de sensibiliser les citoyens sur l'alcool et la drogue au volant. 300 personnes ont été rencontrées.	1
Activité de visibilité de la Sûreté du Québec.	Participation à une activité de concours des plus beaux parcs de la région du Saguenay qui se tenait à Saint-Ambroise. Pour l'occasion les cadets ont discuté avec les citoyens et élus municipaux présents.	1



Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES	
27 avril	Rencontre TEAMS avec la SAAQ pour une présentation des différents programmes de prévention.
12 mai	Rencontre et échanges avec les citoyens au restaurant L'Accueil à Saint-Ambroise.
29 mai	Rencontre des citoyens aux Jardins de Sophie à Saint-Fulgence.
18 juin	Participation en tant qu'escorte d'une activité de vélo du Collège de Saint-Ambroise.
23 juin	Présence dans les différentes municipalités lors des parades de la Saint-Jean-Baptiste.
25 juin	Présence lors du spectacle « Les 2 frères » au ciné-parc.
26 juin	Présence lors du spectacle aérien international de Bagotville.
26 juin	Participation au Festishow de Saint-Ambroise.
2 juillet	Présence lors du tournoi de baseball pee-wee à Saint-Honoré.
10 juillet	Patrouille à pied lors du BoréaFest à Ferland-et-Boilleau.
20 août	Participation au festival de Saint-Honoré dans l'Vent.
2 sept.	Rencontre du Club optimiste de Saint-Ambroise.
11 sept.	Présence lors d'une course de moto à Ferland-et-Boilleau.
17 sept.	Présentation du « métier policier » aux étudiants du programme de techniques policières.
5 oct.	Présence au quai municipal de Petit-Saguenay afin de discuter avec les citoyens.
26 oct.	Rencontre de personnes âgées à Saint-Honoré. Discussion sur leurs craintes face à la COVID-19 et les mesures sanitaires s'y rattachant.
8-9 nov.	Rencontre d'employés dans divers commerces de la MRC.
17 déc.	Distribution de cartes de Noël aux personnes âgées de la municipalité de Rivière-Éternité. 56 personnes ont été rencontrées.
17 janv.	Rencontre de 15 jeunes à la patinoire de Saint-Honoré.
26 fév.	Présence des patrouilleurs motoneigistes lors d'une compétition de motoneige dans le secteur de Saint-Ambroise.



STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC et donc d'affecter possiblement à la hausse les données statistiques (par exemple les constats provinciaux, les collisions, la criminalité et les cartes d'appel). Les données n'étant pas dissociables pour le moment, cette mise en garde sera valide jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

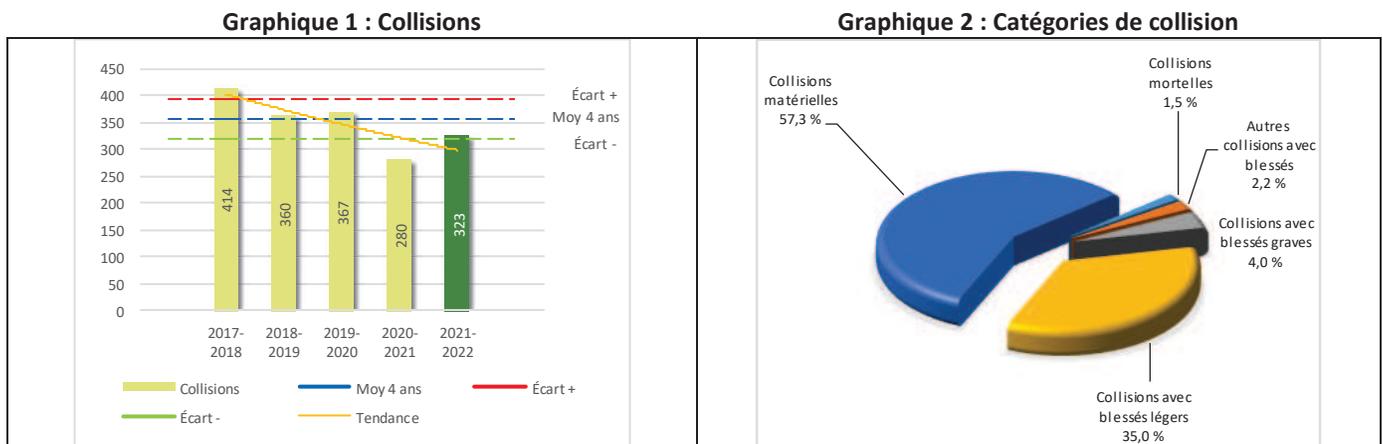
Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2022-05-04

La sécurité des réseaux de transport

Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire

- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril



Collisions

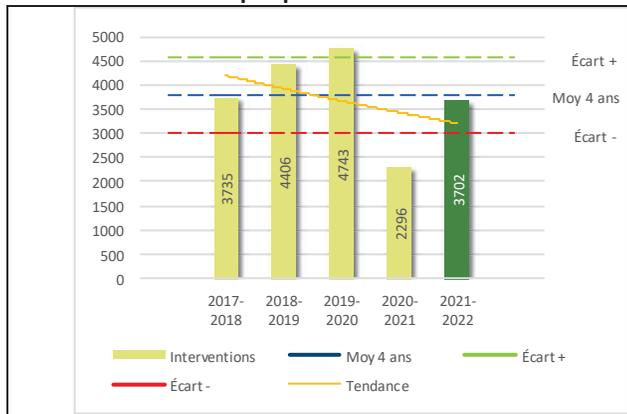
Le graphique 1 permet de constater une tendance à la baisse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 323 collisions, se situe au milieu de la zone d'écart moyen. Le bilan des collisions de l'année courante est statistiquement stable par rapport aux années antérieures.

La variation la plus importante se situe au niveau des collisions avec blessés graves qui affichent une augmentation de 11 collisions par rapport à l'année précédente. Cette détérioration est en accord avec la tendance observée pour les quatre années précédentes de ce type de collision.

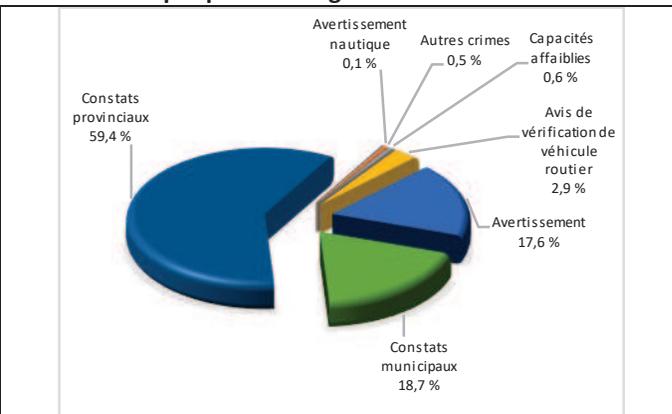
Cette variation peut s'expliquer par la reprise des activités normales suite à l'abolition de mesures en lien avec la COVID-19.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention



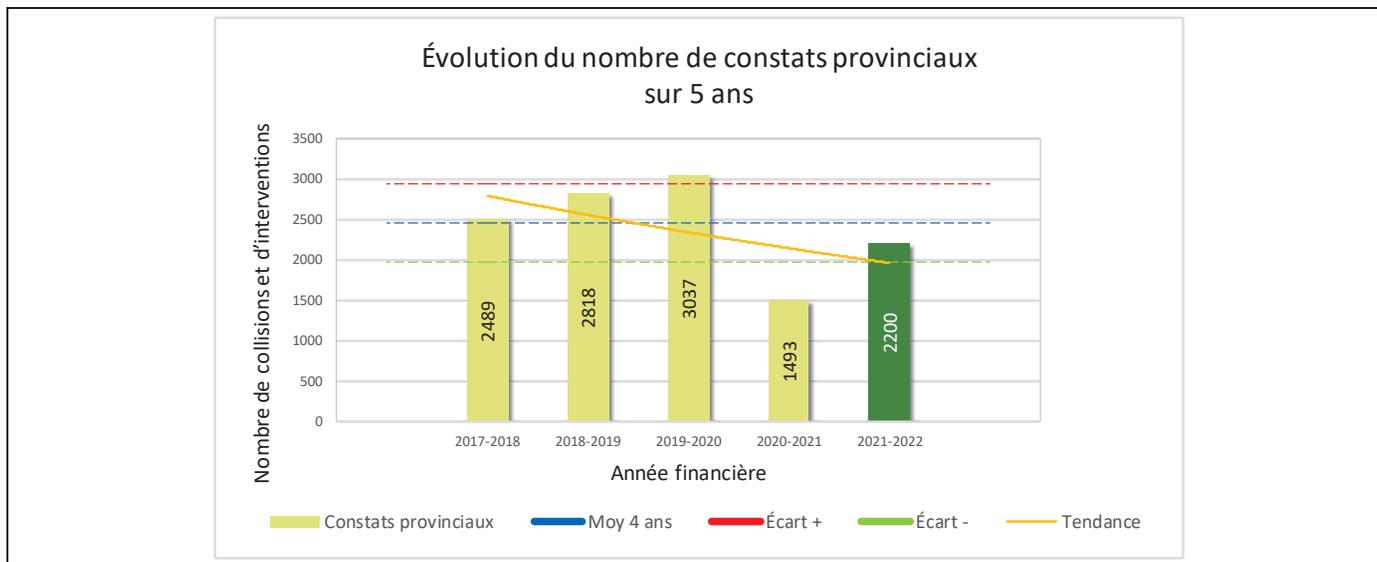
Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen ce qui signifie que les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des avis de vérification de véhicule routier qui affichent une augmentation de 94 interventions par rapport à l'année précédente.

Cette variation peut s'expliquer par l'augmentation de nos interventions en lien avec les véhicules modifiés et au niveau des silencieux de motos modifiés.

Graphique 5 : Constats provinciaux au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution du nombre de constats provinciaux. Une augmentation de 707 constats par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1) Alarmes ¹	4	3	2	3	6
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation ²	17	42	29	6	31
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	5	7	9	6	18
5) Nuisance	13	7	14	9	5
Total :	39	59	54	24	60

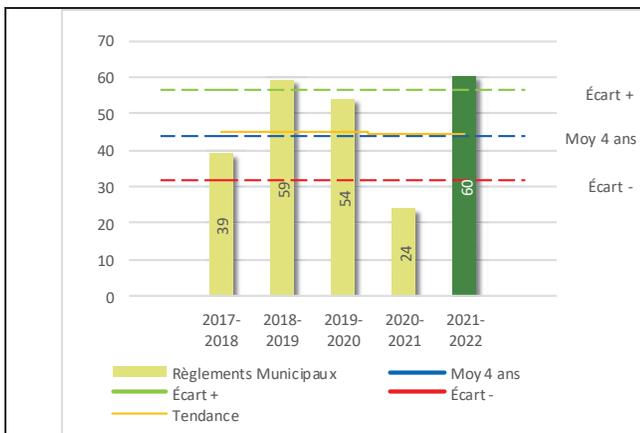
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

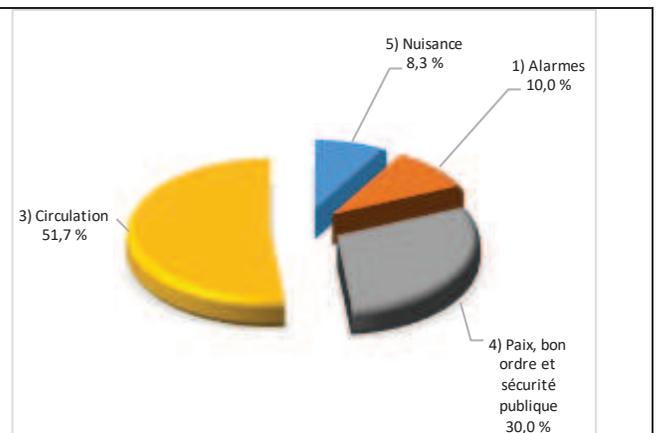
Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une augmentation au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 60 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est supérieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats présentent une amélioration statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
Priorité 0	0		0		0		0		74	
Priorité 1	1 924		822		959		1 066		1 088	
Priorité 2	875		1 633		2 492		2 638		2 632	
Priorité 3	337		431		576		527		747	
Total :	3 136		2 886		4 027		4 231		4 541	
Alarmes¹	Nb	%								
	392	13%	344	12%	331	8%	203	5%	261	6%

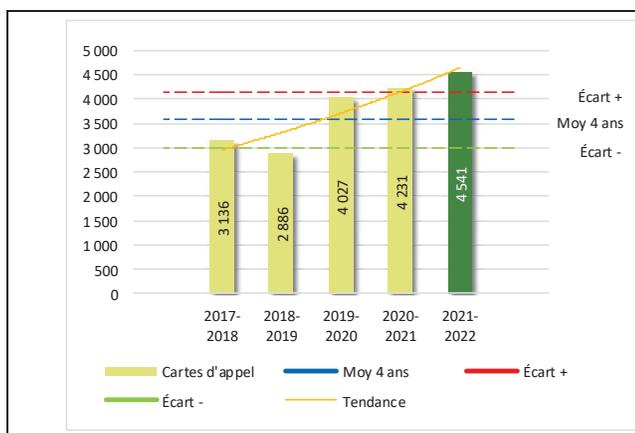
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Le nombre de cartes d'appel pour les alarmes a augmenté de 58 par rapport à l'année précédente. Quant aux appels de priorité 1, ils ont augmenté de 22 par rapport à l'année précédente.

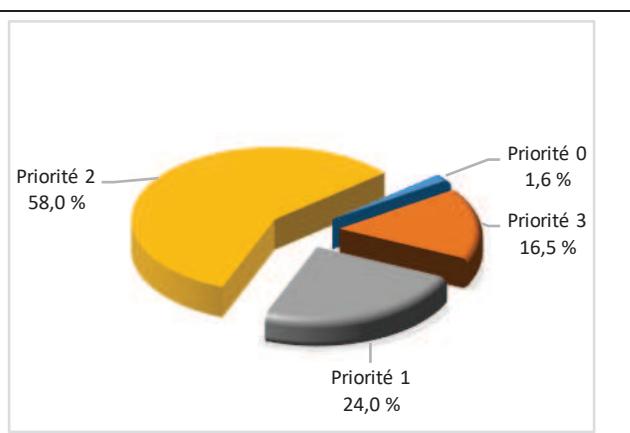
De plus, il est important de souligner le nombre d'appels et de dossiers traités par le *Centre de réponse aux citoyens* (CRC). Le CRC vise à offrir une alternative pour le citoyen qui communique avec la Sûreté via un centre de gestion des appels (CGA) et ce, pour les appels et/ou dossiers ne requérant pas le déplacement d'un policier. Pour l'année 2021-2022, les policiers assignés au CRC ont répondu à 128 appels et ont ouvert 74 dossiers pour la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

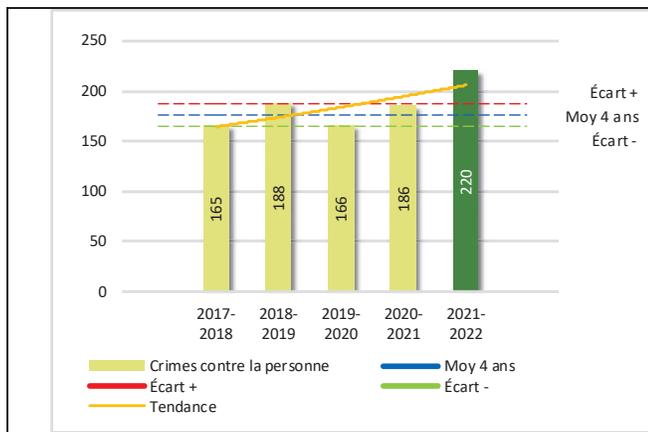
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

1000- Crimes contre la personne ¹		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Infractions entraînant la mort		0	0	0	1	0
Agressions sexuelles		34	39	35	21	44
Voies de fait		68	97	68	93	115
Vols qualifiés		3	1	1	0	0
Autres crimes contre la personne ²		60	51	62	71	61
Crimes contre la personne :		165	188	166	186	220

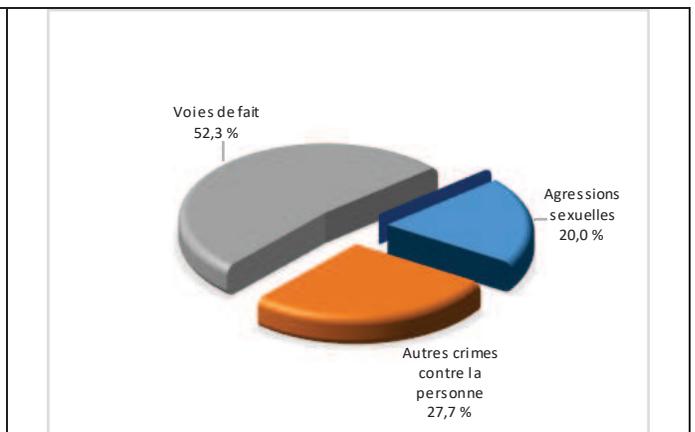
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. Nous constatons que la donnée de cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

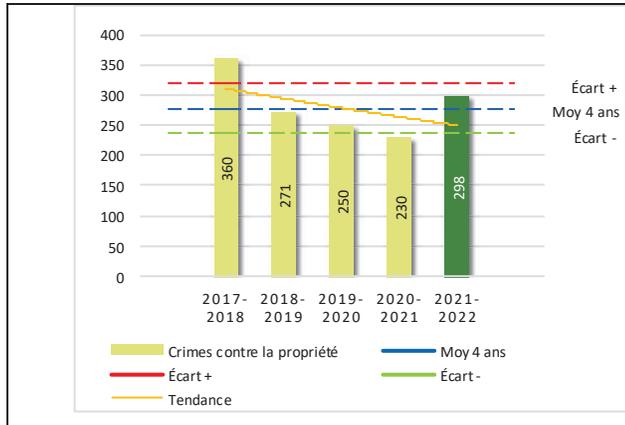
Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

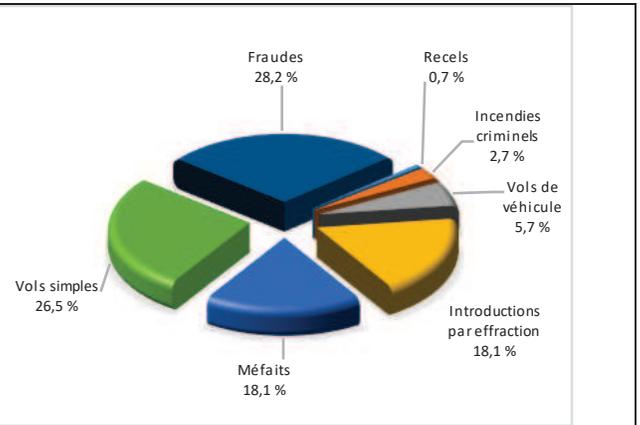
2000- Crimes contre la propriété		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Incendies criminels		5	5	17	8	8
Introductions par effraction		99	74	76	49	54
Vols simples		105	77	54	49	79
Vols de véhicule		62	37	40	25	17
Recels		4	3	5	5	2
Fraudes		27	28	30	57	84
Méfais		58	47	28	37	54
Crimes contre la propriété :		360	271	250	230	298

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen. Les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les fraudes sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Cette situation peut s'expliquer par le nombre de fraudes envers le gouvernement, notamment en lien avec la PCU et l'assurance-emploi, a fait augmenter la statistique des fraudes.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours de l'année

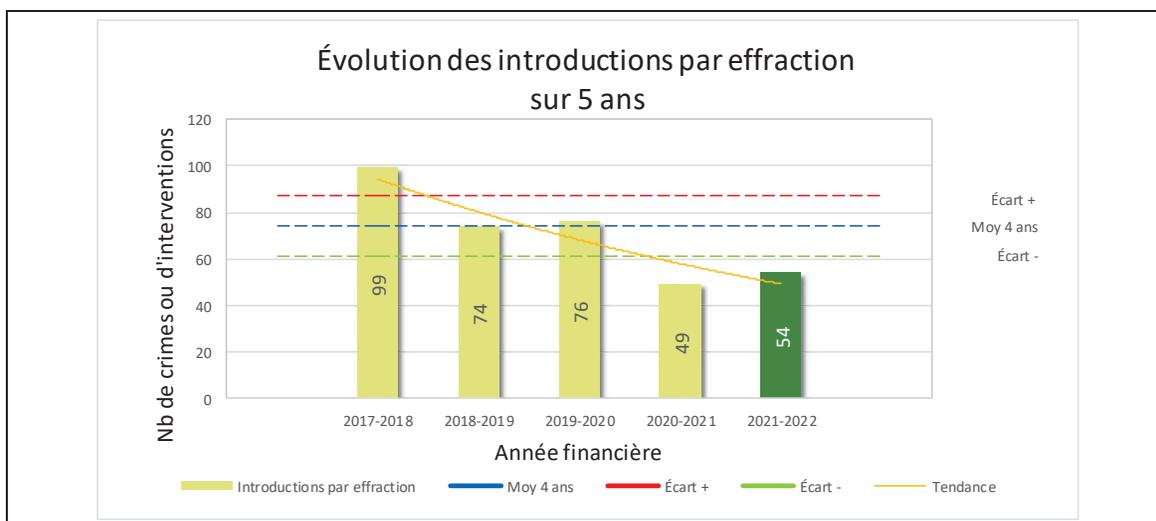
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	22	33	33	22	57
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	34	24	21	23	11
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	1	0	11	8
7000- Infractions aux lois provinciales	1	12	13	11	15
Autres criminalités :	57	70	67	67	91
Activités policières					
A- Assistances	37	33	37	80	60
B- Permis	8	17	13	7	11
E- Enquêtes	156	181	145	170	193
F- Événements relatifs à la RACJ ²	24	19	24	20	17
P- Objets perdus ou trouvés	14	14	13	14	6
R- Interventions policières ³	263	259	309	367	315
V- Véhicules retrouvés ou remisés	19	14	15	12	18
X- Interpellation, observation et autre	46	41	28	26	32
Activités :	567	578	584	696	652
Total criminalité et activités :	1 149	1 107	1 067	1 179	1 261

1 La catégorie « Autres infractions au Code criminel » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des drogues et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE



Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année, qui est de 54, est inférieur au nombre moyen 74,5 depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement significative par rapport aux années antérieures.



OPS VULCAIN – COVID-19

La dernière année a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19.

Cette section présente les différentes interventions réalisées dans le cadre de l'OPS Vulcain au cours de la dernière année.

- Sur les 4 541 cartes d'appels ouvertes par le centre de gestion des appels dans l'année, 75 étaient reliées à la COVID -19.
- Pour la MRC du Fjord-du-Saguenay, des dossiers ont été ouverts en lien la COVID-19, entre autres, pour des interventions de rassemblements illégaux, de non-respect du port du masque et autres infractions en lien avec la *Loi sur la santé publique*.
- Des visites ont été effectuées à domicile en lien avec la *Loi sur la mise en quarantaine* des voyageurs.
- Des patrouilles préventives ont été effectuées, tout au long de l'année, dans les secteurs publics, commerciaux, résidentiels et dans les établissements licenciés en lien avec les mesures sanitaires imposées.
- Des patrouilles à pied ont été effectuées dans les différents parcs de la MRC afin de s'assurer du respect des consignes liées à la COVID-19.
- Le 19 février, des policiers ont été affectés à une mission d'encadrement du « convoi de la liberté » qui partait du secteur Hébertville et le second du secteur Laterrière où un Jumelage des deux convois s'effectuait à la jonction des routes 175 et 169.
- Le 2 avril, des citoyens voulant aller participer à la manifestation « chaîne humaine pour la liberté » à Saguenay, se dirigeraient vers Saguenay. Des patrouilleurs ont été assignés pour assurer la sécurité. Le tout s'est bien déroulé.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

	Année courante
Nombre de dossiers d'enquête relatifs au PIMS	18
Nombre de dossiers d'enquête en collaboration	2
Total dossiers :	20
Nombre d'établissements où une intervention a eu lieu	10
Nombre d'élèves rencontrés	49
Nombre d'établissements visés (année)	15

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN ET MESURES D'URGENCE

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

INTERVENTIONS DE LA DIVISION MODULE D'URGENCE (DMU)			
MISSION / TYPE DE SUPPORT	NOMBRE DE MISSIONS/SUPPORT	NOMBRE DE POLICIERS	DURÉE TOTALE - HEURES
Chargé de mission	4	4	20 h
Maître-chien	5	5	24,75 h
Coordonnateur de recherche	7	7	11 h
Hélicoptère	3	0	12 h
Module d'intervention	2	10	93,65 h
Sauveteurs	2	4	18 h
TOTAL	23	30	179,4 h

- Utilisation d'un coordonnateur de recherche dans un dossier de personnes en détresse dans le Parc national du Fjord-du-Saguenay.
- Assistance du maître-chien dans des dossiers de perquisitions sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- Assistance d'un coordonnateur de recherche, d'un chargé de mission, d'un sauveteur et utilisation de l'hélicoptère dans un dossier de personne en détresse dans un sentier en forêt et dans un dossier d'évacuation médicale dans un sentier pédestre.
- Utilisation du module d'intervention, du chargé de mission et de l'hélicoptère dans un dossier de disparition.
- Support du module d'intervention de Québec dans un dossier de personne disparue en forêt.
- Utilisation d'un coordonnateur de recherche pour deux disparitions survenues dans le Parc national des Monts-Valin.

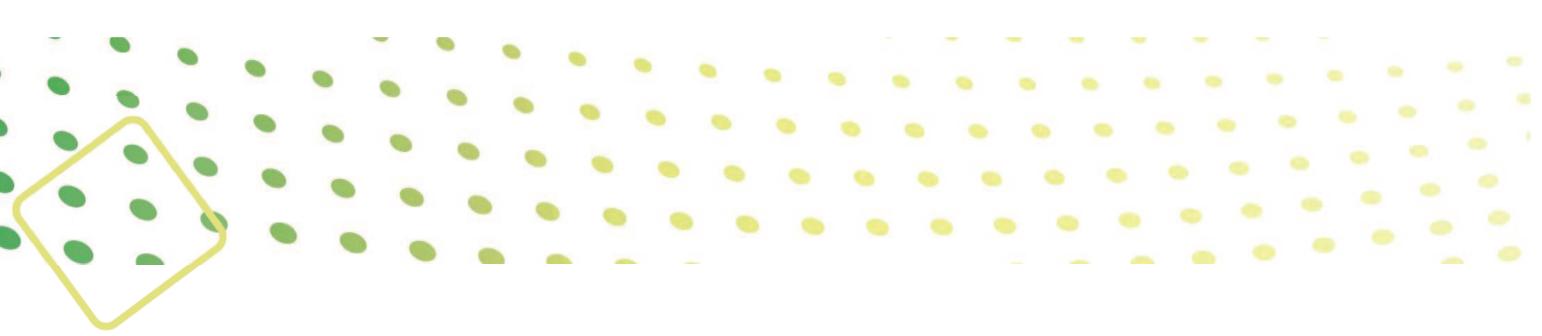


ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes.

- Le 15 mai, arrestation d'un individu qui dormait dans son véhicule avec les capacités affaiblies par la drogue.
- Le 16 mai, interception d'un individu ayant à bord de son véhicule des stupéfiants. Arrestation pour possession en vue de trafic.

Le 19 mai, arrestation d'un individu dans le stationnement du Quartier général de la SQ à Chicoutimi. Il avait menacé une employée du centre de gestion des appels avec un couteau. Le suspect, qui a plusieurs antécédents, fût arrêté rapidement par les policiers présents au QG.
- Le 28 mai, à L'Anse-Saint-Jean, évacuation médicale, en hélicoptère, d'une personne s'étant cassé une cheville dans un sentier.
- Le 29 mai, à St-Honoré, disparition d'un enfant de dix ans suite à une querelle avec ses parents. Une structure de recherche a été déclenchée. Il a été retrouvé sain et sauf.
- Le 3 juin à Saint-Ambroise, un homme de 80 ans s'est perdu en forêt. Il a été localisé par les patrouilleurs.
- Le 14 août, évacuation médicale dans le secteur du Bas-Saguenay. Une personne en randonnée pédestre s'est fracturé une cheville et a dû être évacuée. Les patrouilleurs sur place étant dans l'impossibilité de secourir la personne, le sauvetage a été effectué par la SEPAQ.
- Le 17 juin, perquisition et arrestation d'un individu pour production de cannabis à Sainte-Rose-du-Nord.
- Le 23 juillet, accident dans une zone de travaux. Les policiers se sont rendus au domicile du suspect, car la personne avait quitté les lieux. Arrestation de l'individu pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.
- Le 9 août, disparition d'un couple dans le Parc national des Monts-Valins. Déploiement d'une structure de recherche. Le couple a finalement été retrouvé après qu'il ait effectué une sortie de route. L'homme a eu un malaise pendant qu'il conduisait et est décédé. La femme, handicapée, a été secourue et conduite à l'hôpital par hélicoptère.
- En octobre, arrestation d'un individu pour incendie criminel. Cette arrestation a permis d'élucider plusieurs dossiers de vols, fraudes et incendies criminels.
- Le 5 novembre, un homme parti en VTT a été signalé porté disparu. Il a été retrouvé sain et sauf enlisé avec son VTT.
- Le 13 novembre, introduction par effraction perpétrée par deux individus dans une maison. Ils ont été interceptés puis arrêtés par les policiers sur les lieux.
- Le 9 décembre, disparition d'un homme qui devait se rendre chez sa fille. Il s'était enlisé dans un sentier de motoneige avec sa voiture. Il a été retrouvé en bonne condition physique, par les patrouilleurs.
- Le 15 décembre, disparition d'un motoneigiste. Trois personnes de la région de Montréal avaient quitté l'auberge la Chapelle en direction du Valinouët. L'un d'entre eux était manquant. Quatre motoneigistes SQ ont été déployés ainsi que des bénévoles. L'homme a été retrouvé le matin. Il s'était réfugié dans un chalet.
- Le 18 décembre, les patrouilleurs motoneigistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay en collaboration avec des patrouilleurs de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec ont participé à une opération d'envergure sur les Monts-Valin. Cette opération visait à sensibiliser les conducteurs de véhicules hors route à l'importance d'adopter des comportements responsables et sécuritaires. Plus de 390 motoneigistes ont été interpellés, 62 constats et 119 avertissements remis et deux jeunes de moins de 14 ans ont été interceptés au volant de motoneige en sentier.
- Le 19 décembre, appel pour 2 motoneigistes de Sherbrooke rapportés disparus dans les Monts-Valin. Après un important déploiement policier et un déplacement de nos motoneigistes, ils ont été retrouvés.
- Le 2 janvier, suite à une poursuite policière, arrestation d'un conducteur pour possession de drogue en vue de faire du trafic.
- Le 15 janvier, disparition de six motoneigistes sur les Monts-Valins. Ils étaient partis faire du hors-piste. Structure de recherche déclenchée dans la soirée. Ils ont finalement été retrouvés sains et saufs.
- Le 16 janvier, sortie des motoneigistes dans le parc des Laurentides pour aller chercher un citoyen qui avait décidé de faire du 4x4 dans des routes non déneigées. Il a été ramené par les patrouilleurs motoneigistes.
- Le 21 janvier, un touriste parti en motoneige s'est retrouvé en détresse à Sainte-Rose-du-Nord. Il a fait une sortie de piste. Deux motoneigistes SQ l'ont retrouvé.
- Le 22 janvier, accident de motoneige au Lac Goth à Saint-Félix-d'Otis. Deux motoneigistes SQ ont prêté main-forte aux pompiers qui n'arrivaient pas à localiser le motoneigiste. L'homme a été retrouvé et transporté à l'hôpital.



- Le 18 février, deux motoneigistes se sont retrouvées en détresse suite à une panne d'essence sur les Monts-Valin. Ils ont pu trouver refuge dans un chalet où des gens les ont accueillis. Le Centre de vigie et de coordination opérationnelle a été impliqué au dossier pour supporter les patrouilleurs dans leurs démarches.
- Les 18 et 19 février, sorties des motoneigistes SQ avec les patrouilleurs de la Fédération des clubs de motoneige pour le week-end de gratuité des sentiers. Plus de cent vingt-trois motoneigistes ont été interceptés et trente constats remis.
- Le 18 mars, une vaste opération « impact au code de la sécurité routière » a eu lieu sur la route 169, 175 et l'autoroute 70, en collaboration avec les contrôleurs routiers. Cent trente-neuf constats de vitesse, dont dix-sept dans une zone de construction, ont été remis aux fautifs.
- Le 19 mars, un motoneigiste a eu un accident avec blessures graves au lac Poivre sur la ZEC Onatchiway. Les patrouilleurs motoneigistes étaient en opération sur les Monts-Valin et sont intervenus pour aller secourir le blessé, les pompiers étant dans l'incapacité de se rendre avec leurs équipements.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.